BULLETIN MUNICIPAL

SAINT AMAND sur Sèvre

N°29
JANVIER 2019



DOSSIER SPÉCIAL : *Notre Agriculture*

LE MOT DU MAIRE

SOMMAIRE

DOSSIER AGRICULTURE
p. 3 à 7

QUELQUES CHIFFRES
p. 8

VOIRIE ET TRAVAUX
p. 8 à 9

ENVIRONNEMENT
p. 10 à 11

ASSOCIATIONS
p. 12 à 19

PATRIMOINE – HISTOIRE
p. 19 à 22

ANNUAIRE COMMUNAL
p. 23 à 24

CALENDRIER DES FÊTES
p. 25 à 26

INFOS PRATIQUES
p. 27 – 31

ÉTAT CIVIL 2018
p. 30





Chers Amis St Amantais

Il est des moments agréables dans la vie d'un maire et la parution de ce bulletin quelque peu spécial en fait partie.

C'est tout d'abord l'occasion de vous adresser mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année, mais aussi de faire la synthèse de l'année écoulée et d'aborder ce que sera l'année à venir.

Je vous parle de ce bulletin comme étant spécial car nous avons fait le choix de mettre en avant un thème fondamental de notre économie locale, nous qui sommes si attachés à notre vie en milieu rural et au Bocage. Depuis plusieurs années, nous avions mis l'accent sur les différents commerces, artisans et services, essentiels au bien vivre dans notre commune, en occultant la 1ère activité de Saint Amand, à savoir l'agriculture.

Grâce aux recherches de Stéphane, Charles et Gérard, que je tiens à remercier au nom de tout le conseil municipal, vous pourrez voir combien elle a évolué en quelques décennies.

Si l'agriculture d'aujourd'hui n'a absolument rien à voir avec celle d'hier, l'agriculteur inlassablement sur le terrain, n'en demeure pas moins un artisan de l'environnement. Je ne vous en dis pas davantage et vous laisse découvrir l'édito spécial agriculture.

Faisons maintenant le bilan de l'année écoulée : la 3e tranche de réfection du bourg vient de s'achever ; celle-ci concerne la rue du Gros Chêne du bas de la Rue de La Noue Aux Bergers jusqu'à SPAR, et la rue du Prieuré. Nous avons désormais des trottoirs sécurisants pour les piétons avec un mode de circulation des véhicules adapté à la zone 30.

Un autre projet de la municipalité a été mené à terme par le Groupe Des Chemins formé de bénévoles.

En effet, grâce à leur travail en étroite collaboration avec les agriculteurs, des chemins jusqu'alors impropres à la circulation piétonne, ont revu le jour pour le plus grand plaisir des marcheurs qui ont pu les inaugurer lors de la marche organisée courant septembre par la Gymnastique Saint-Amantaise. Je félicite tous ceux qui ont contribué de près ou de loin à cette besogne.

Au cours de cette nouvelle année, les travaux de la 4e tranche de réfection du bourg seront réalisés, ils concernent la place du cimetière et la rue de la Poste jusqu'au Chemin Creux.

D'autre part, dans la continuité de l'amélioration de nos structures, vous pourrez bientôt apprécier le hall d'entrée de la Libellule entièrement refait par les employés communaux.

Notre souci permanent est de veiller au bien vivre ensemble dans notre commune, et pour cela, nous ne manquons pas de travailler sur de nouveaux projets.

Je terminerai en vous remerciant sincèrement de votre confiance, et vous renouvelle tous mes vœux de santé, travail et bonheur pour 2019, ainsi qu'à tous ceux qui vous sont chers.

Votre Maire,
Claude PAPIN

DOSSIER AGRICULTURE

L'AGRICULTURE À ST AMAND SUR SÈVRE



Quelques documents d'archives nous donnent une idée de l'agriculture à St Amand sur Sèvre au milieu du 18e siècle. Il n'est produit, à cette époque, quasiment que du seigle. Nous sommes entourés de landes qui pourraient certainement être cultivées avec avantage pour peu que les seigneurs propriétaires acceptent les acensements (fermage ou métayage) qui pourtant sont autorisés par les édits royaux aux exploitants qui le demandent.

Il est également produit un peu de blé, à peine ce qu'il faut pour la consommation des habitants.

Il n'y a, semble-t-il, pas encore de vigne, ainsi le numéraire provient uniquement de la vente d'animaux, bœufs gras à Cholet et moutons à Chatillon s/s ou à Mortagne.

On constate donc qu'à la fin du 18e siècle, la situation agricole n'était guère reluisante : peu de blé, quelques rares chevaux, les moutons et les bovins servant seuls de monnaie d'échange.

Le 19e siècle voit progressivement la situation évoluer, le nombre de parcelles cultivées augmentant sensiblement. Cependant, une battue aux loups, organisée par la préfecture, laisse à penser qu'il reste encore beaucoup de friches, taillis et champs de genêts.

Les bœufs aidant, le défrichage continue à gagner du terrain à tel point qu'après la guerre 14-18, friches et champs de genêts ont pratiquement disparu. L'ensemble de la commune conserve néanmoins son caractère très bocager ; parcelles de maigre superficie délimitées par des haies très conséquentes avec beaucoup d'arbres têtards, chênes futaies.



Nombreux aussi étaient les chemins creux autant utilisés comme refuges durant les guerres de Vendée que de passages pour les troupeaux ou de fossés pour l'écoulement des eaux.

En même temps que la topographie des terrains, les modes de culture changent ; il en va de même pour les productions.

Fin 19e siècle et début 20e, de multiples exploitations émaillent le territoire, dont la plupart faisaient moins de 10 ha.

Les productions étaient des plus variées ; quelques cultures vivrières, céréales et fourrage, les haies fournissant le bois de chauffage.

On vivait très modestement des produits de la ferme : lait, beurre, lapins, volailles, le blé étant cédé en grande partie au boulanger en échange du pain. Quelques vaches laitières composaient le cheptel. Déjà cependant, dans les années 30, quelques fermes importantes s'orientaient vers l'élevage bovin pour la production de viande.

Nous voici, maintenant, au sortir de 39-45.

L'apparition des bulldozers contribue progressivement à la disparition des chemins creux. L'abattement des talus et l'arrachage de haies permettent leur comblement. Cette tendance va s'accélérer avec la venue des tracteurs et autres matériels modernes incitant à la création de parcelles plus grandes pour plus de rentabilité.

L'exploitation des terrains devient donc plus fonctionnelle, mais à contrario, notre bocage y perd certainement en pittoresque. De même que les animaux se voient aussi privés d'un abri, certes précaire, mais apprécié. Surtout qu'à cette époque, l'agriculture s'oriente de plus en plus vers l'élevage.

Au cours de ces années 1950-1960, les animaux de trait succombent sous l'assaut des tracteurs. On en dénombre 125 en 1970.



C'est aussi à cette période qu'apparaissent de nouveaux matériels de culture ou de récolte : presses à fourrage, moissonneuses-batteuses, ensileuses… oubliées les meules de foin, les lieuses, les gerbiers, la batterie d'été.

DOSSIER AGRICULTURE

CARTE DES SITES AGRICOLES ACTUELS



LEXIQUE :

CUMA : Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole
PAC : Politique Agricole Commune
GAEC : Groupement Agricole d'Exploitation en Commun
SAU : Surface Agricole Utile

L'AGRICULTURE À ST AMAND SUR SÈVRE (SUITE)



Comme tout secteur d'activité, l'agriculture est, elle aussi, en pleine mutation. Mais le nombre d'agriculteurs encore relativement élevé permet toujours de bons moments de convivialité et de solidarité dans le travail.On remarque, durant ces années, une nette diminution du nombre d'exploitations notamment les plus petites.

Les coûts d'exploitation résultant des nouvelles méthodes de culture et de la motorisation ne permettent plus aux familles de subsister sur de si petites surfaces.

Cette situation fut aggravée par l'instauration des lois sociales en agriculture créant de lourdes charges : caisse d'allocations familiales en 1937, caisse de retraite en 52, assurances maladie des exploitants en 56.

L'industrialisation n'étant pas encore très active dans notre région, beaucoup de familles partirent s'installer en sud Deux-Sèvres et Vienne où des fermes importantes étaient disponibles. C'est aussi à cette époque que l'aviculture fit son apparition ce qui générait un supplément de revenu très intéressant. Puis rapidement, l'industrie cerizéenne ou la confection apportaient du travail à la main-d'œuvre en excédent sur les exploitations agricoles.

On constate que les décennies suivantes n'ont fait qu'accentuer la disparition de nombreuses fermes.

Cet exode rural a, par ailleurs, contribué à l'abandon de bâtiments d'habitation ou d'exploitation.

Parallèlement à l'évolution des structures depuis 1900, voyons maintenant ce qu'il en était des productions, tant végétales qu'animales l'utilisation des quelques 3 100 ha de S.A.U. du territoire communal ? (voir tableaux Productions Végétales et Animales)

Durant cette période, et jusqu'à aujourd'hui, on a vu les rendements en blé passer de 7 qx/ha à 80 qx/ha. Au cours de ces 120 années, des cultures sont apparues, d'autres à l'inverse ont disparu. Si le blé (d'ailleurs en net regain depuis quelques années) et les prairies sont toujours très cultivés, l'avoine a quasiment disparu en même temps que les tracteurs remplaçaient les chevaux.

Évolution annuelle des productions animales

Tableau effectif

Année	Bovins	Ovins	Caprins
1900	1 220	130	
1910	1 605	86	20
1914	1 905	150	20
1919	1 690	91	20
1930	4 500	24	
1940	3 107	52	70
1946	2 882	2	
1953	3 070	36	120
1965	3 660	120	30
1970	4 347	718	114
1995	5 713		130
2002	6 605	303	250
2010	5 509	820	
2015	6 181	545	
2018	4 802	717	

Évolution annuelle des productions végétales

Année	Surface toujours en herbe	Terres labourables
1940	1 136	1 800
1970	1 769	1 330
2000	891	2 176
2017 (source PAC)	631	2 208

Évolution annuelle des exploitations

Année	Nombre d'exploitations
1938	165
1952	153
1964	142
1970	117
1974	104
1977	100
1981	93
2000	75
2010	52
2017	29

DOSSIER AGRICULTURE

L'AGRICULTURE À ST AMAND SUR SÈVRE (SUITE)

De même, les plantes sarclées, telles que choux et betteraves, qui étaient la base de l'alimentation des animaux l'hiver sont supplantées par les maïs et ray-grass à ensiler à partir de 1970.

La culture de la vigne était également bien présente sitôt la dernière guerre : 125 déclarations de récolte contre moins de 5 aujourd'hui.



D'autres cultures ont eu ou ont encore plus ou moins de succès : tournesol, chanvre, colza, maïs grain par exemple. Depuis quelques années, la règlementation impose des couverts végétaux : moutarde, phacélie…Le tableau montre l'importance de l'élevage bovin avec une progression constante. Cette courbe s'inverse ces dernières années. Des cours de moins en moins rémunérateurs ajoutés à des contraintes administratives de plus en plus grandes, en sont probablement en partie la cause. C'est aussi le départ à





la retraite d'une génération importante, d'où agrandissement des exploitations qui vont s'orienter vers des cultures de vente plutôt que l'élevage bovin lequel demande d'énormes capitaux et plus de main d'œuvre. Néanmoins, à partir des années 1970, les nouvelles techniques d'élevage vont améliorer sensiblement les conditions de travail : remplacement des étables avec les animaux à l'attache par les stabulations libres, bâtiments beaucoup plus fonctionnels. La mécanisation pour la distribution des aliments, favorisée par la généralisation de l'ensilage, est aussi très appréciée, désileuse, pailleuse, puis mélangeuse etc…

Durant cette période, au fur et à mesure de son augmentation, la composition du cheptel a connu une profonde mutation.

Partant de races multiples, issues parfois de croisements et produisant à la fois lait et viande, on arrive progressivement à une plus grande spécialisation. La production de viande a pris largement le pas sur la production laitière. Les races principales devenant la Maine-Anjou, la Charolaise puis la Blonde d'Aquitaine ou la Limousine pour la viande, puis La Normande et Pie Noire pour le lait.

- Les autres productions animales (ovins, porcins, caprins), bien que toujours plus ou moins présentes, n'évoluent peu.
- À l'inverse, les élevages de volailles restent relativement présents.

Cette industrialisation finit de faire disparaître la basse-cour traditionnelle avec ses volailles, lapins et quelques cochons.

L'élevage de ces petits animaux restait le monopole de la fermière. C'était la principale source de viande dans l'alimentation familiale, l'argent provenant des ventes du surplus servant à l'entretien de la maison.





Face à cette perpétuelle mutation, les agriculteurs de St Amand, tout comme leurs voisins, ont dû faire face en adoptant progressivement un nouveau fonctionnement. Fini la traditionnelle gestion individuelle pour aller vers une forme d'agriculture plus moderne : constitution de GAEC, création de CUMA début 80, coopératives etc… Notons à cette période, l'apparition, à St Amand, d'une entreprise de travaux agricoles qui est devenue, au fil des années, un partenaire incontournable de nos agriculteurs.

Cette transformation en profondeur va permettre de répondre aux défis de l'époque. Être en mesure de produire davantage pour satisfaire une demande croissante, tant nationale qu'européenne, situation encouragée puis conseillée par les techniciens des chambres d'agriculture et coopératives.

L'utilisation des engrais et produits phytosanitaires décuplent les rendements, surtout chez nous où les sols limono-argileux offrent un fort potentiel.

Néanmoins, à l'approche des années 90, cette tendance va peu à peu s'inverser pour cause de surproduction et prise de conscience collective.

Produire moins et mieux en allant vers une agriculture plus raisonnée. De plus, les nouvelles directives imposées par la PAC ne laissent guère le choix. Toutes ces règlementations, pour certaines pas toujours bien comprises, nous orientent malgré tout vers une agriculture plus respectueuse de l'environnement (mise aux normes des bâtiments, plans de fumure, préservation des haies, protection des ruisseaux et cours d'eau…

Par ailleurs, pour répondre à la demande des consommateurs, l'agriculture biologique et la vente en circuit court commencent à faire leur apparition, principalement en productions spécialisées.

À l'inverse, côté énergies renouvelables, St Amand est plutôt à la pointe : 2 éoliennes sont implantées sur notre territoire. Nous comptons, entre autre, bon nombre de bâtiments couverts en photovoltaïque, de plus certains éleveurs commencent à s'engager dans la méthanisation. Un projet d'installation d'une unité de production de biogaz doit même se concrétiser prochainement.



Notre agriculture dans l'économie locale

D'abord, participation directe au budget communal par l'impôt sur le foncier non bâti (10 % des recettes de fonctionnement).

Selon une étude réalisée par la chambre d'agriculture pour l'Agglo2B, l'agriculture de St Amand génère autour de 200 emplois directement sur le territoire (entreprise de travaux agricole, minoterie, vétérinaires, divers négociants, artisans et commerçants) ou par le biais des coopératives, de l'industrie l'agroalimentaire, fabricants et entretien matériels, bâtiments et services administratifs etc.

Situation actuelle

Données chambres d'agriculture

- SAU moyenne : 79 ha (dpt 70 ha),
- 29 exploitations, 57 agriculteurs dont 8 femmes (49 ans de moyenne d'âge),
- 46 ateliers de production :
  - 3 canards gras,
  - 3 volailles,
  - 1 chèvres,
  - 1 kiwis,
  - 3 lapins,
  - 4 ovins,
  - 1 porcs,
  - 1 veaux de boucherie,
  - 17 ateliers bovins viandes
  - 12 ateliers céréales.
- 9,24 ha de bâtiments agricoles sont nécessaires pour l'ensemble de ces productions.

En conclusion, on constate que notre agriculture a toujours su se remettre en cause pour arriver au dynamisme qui la caractérise aujourd'hui.

Aura-t-elle toujours les moyens de le faire quand on sait, qu'aujourd'hui, sans les aides PAC (politique agricole commune), de nombreuses exploitations ne seraient probablement pas viables. L'agriculture a pourtant un rôle primordial à jouer au cœur de notre territoire pour contribuer à relever les défis économiques, écologiques, voir démographiques dans nos campagnes.

Toutefois, restons optimistes, des jeunes continuent à s'installer. Ils ne sont d'ailleurs pas forcément issus du milieu agricole.

QUELQUES CHIFFRES

BUDGET PRIMITIF PRÉVISIONNEL 2018

FONCTIONNEMENT DÉPENSES		
Chapitre	Libellé	Budgétisé
011	Charges à caractère général	235 990.00 €
012	Charges de personnel	216 060.00 €
014	Atténuations de produits	500.00 €
022	Dépenses imprévues fonctionnement	13 836.00 €
023	Virement à la section d'investissement	151 178.00 €
65	Autres charges de gestion courante	146 000.00 €
66	Charges financières	45 000.00 €
67	Charges exceptionnelles	1 000.00 €
TOTAL DÉPENSES		**809 564.00** €

FONCTIONNEMENT RECETTES		
Chapitre	Libellé	Budgétisé
013	Atténuation de charges	500.00 €
70	Produits des services	5 485.00 €
73	Impôts et taxes	567 743.00 €
74	Dotations et participations	213 836.00 €
75	Autres produits de gestion courante	25 000.29 €
TOTAL RECETTES		**809 564.00** €

INVESTISSEMENT DÉPENSES		
Chapitre	Libellé	Budgétisé
001	Solde d'exécution d'invest. reporté	129 476.04 €
020	Dépenses imprévues investissement	29 604.12 €
041	Opérations patrimoniales	28 859.20 €
016	Remboursement d'emprunts	151 000.00 €
020	Immobilisations incorporelles	1 000.00 €
204	Subventions d'équipement versées	6 667.00 €
021	Immobilisations corporelles	434 272.88 €
027	Autres immobilisations corporelles	44 311.73 €
TOTAL DÉPENSES		**825 190.97** €

INVESTISSEMENT RECETTES		
Chapitre	Libellé	Budgétisé
021	Virement de la section de fonctionnement	151 178.00 €
041	Opérations patrimoniales	28 859.20 €
010	Dotations fonds divers Réserves	313 423.04 €
013	Subventions d'investissement	183 734,73 €
016	Emprunts et dettes assimilées	90 000.00 €
027	Autres immobilisations financières	57 996.00 €
TOTAL RECETTES		**825 190.97** €

VOIRIE ET TRAVAUX

EFFACEMENT DES RÉSEAUX RUE DE LA SÈVRE

Dépenses TTC		Recettes prévisionnelles	Montant
TRAVAUX	62 632.25 €	SIEDS	5 247.14 €
		AGGLO 2B Fonds de concours	23 133.86 €
TOTAL TTC	**62 632.25** €	**TOTAL SUBVENTIONS**	**28 381.00** €

La suppression des lignes aériennes, la remise à neuf de l'éclairage public et du réseau orange par l'entreprise CETP.

DÉPENSES VOIRIE COMMUNALE

Saint Amand sur Sèvre compte plus de 48 kilomètres de voirie communale et depuis 2010, près de 1 120 000 € TTC ont été consacrés à divers travaux de réfection des routes et à l'aménagement des voiries des lotissements (travaux du centre-bourg non compris).



UN NOUVEL APPRENTI

Le 3 septembre dernier, Jordane JEANNEAU a intégré les services techniques de notre commune en tant qu'apprenti ; il prépare un BAC PRO AMENAGEMENTS PAYSAGERS – 2e et 3e année.

Il travaillera aux côtés de nos employés jusqu'en septembre 2020.

Il a remplacé Corentin ROUSSIERE qui a effectué son contrat d'apprentissage au sein de notre équipe technique entre 2017 et 2018 et qui a obtenu son diplôme (BAC PRO AMENAGEMENTS PAYSAGERS) en juin dernier.

VOIRIE ET TRAVAUX

TRAVAUX DU CENTRE BOURG - TRANCHE 3







Dépenses TTC		Recettes prévisionnelles	Montant
TRAVAUX	171 310.98 €	SIEDS	5 727.51 €
		CONSEIL DEPARTEMENTAL 79 Amendes de police	9 135.42 €
		Investissement sur RD	24 818.25 €
		AGGLO 2B Fonds de concours	32 537.67 €
TOTAL TTC	**171 310.98 €**	**TOTAL SUBVENTIONS**	**72 218,85 €**

La rue du Gros Chêne (mairie à la rue de la Noue aux Bergers, la rue du Prieuré)

Les travaux ont commencé par la réfection des réseaux eaux pluviales et usées réalisée en début d'année **(pris en charge par l'Agglo 2B pour un montant de 40 000€ TTC – Participation de la Commune par le versement d'un fond de concours d'un montant de 6 666,67 €).**

En octobre, la recomposition de la chaussée et des trottoirs en enrobé de couleur a été réalisé, facilitant l'accessibilité ainsi que le parvis de l'église en béton désactivé. Travaux effectués par l'entreprise Bouchet TP.

VOIRIE RURALE

Dépenses TTC		Recettes prévisionnelles	Montant
		AGGLO 2B Fonds de concours	58 797.64 €
TOTAL TTC	**141 114.34 €**	**TOTAL SUBVENTIONS**	**58 797.64 €**

Réfection de la route de la Barangerie aux Bonninières, du chemin de Charrefait, la remise à niveau des purges sur la route de la Gidalière et le chemin de la Richardière, l'entrée du chemin de la Bicoulière et de la Guierche, pose de bordures dans le virage sur le chemin de la Roche Savary, l'entrée du terrain foot avec des places de parking PMR, la remise en forme du parking du boulodrome. Ces travaux ont été réalisés en enrobé à chaud. Un enduit bi-couche sur le chemin de la Renardière ainsi que la fin du lotissement de l'Aubépine (enrobé aux entrées et bi-couche calcaire sur les trottoirs). Les travaux ont été réalisés par l'entreprise Cholet TP.



AMÉNAGEMENT DE CHEMINS PÉDESTRES

Nous avons ouvert deux chemins qui permettent de faire une belle boucle en collaboration avec les propriétaires et exploitants riverains. Le premier part de la rue de la Noue aux Bergers pour sortir à la Maison Neuve. Le second de la Denisière vers la Bleure Rambault. La configuration de ce dernier permet uniquement le passage des marcheurs et vtt. Une plantation de haies et d'arbres a été réalisée avec la fédération des chasseurs, les riverains et le groupe chemin. La municipalité remercie les amis du patrimoine, le groupe chemin et tous ceux qui ont participé à cette belle réalisation.

Coût des aménagements : 6 698,92 € TTC

Retrouvez plus d'informations pages 20-21

ENVIRONNEMENT

FILM « EN BOCAGE C'EST DEJA DEMAIN » DÉCOUVREZ DES HABITANTS QUI S'ENGAGENT POUR LE CLIMAT

Si le réchauffement climatique est un enjeu planétaire, les collectivités et les habitants ont le pouvoir d'agir.

À travers le film « En Bocage c'est déjà demain », l'Agglomération du Bocage Bressuirais a souhaité mettre en avant des habitants qui ont mis en place des solutions concrètes et locales pour le climat.

Largement inspiré par le film Demain de Cyril Dion, ce film illustre ce que peut être la transition énergétique sur un territoire, par des initiatives concrètes, positives et locales et donne des pistes d'actions pour lutter contre le changement climatique et s'y adapter. Au cours d'une balade d'une heure à travers le Bocage Bressuirais, le film propose de partir à la rencontre de chefs d'entreprises, de membres d'associations, de citoyens, d'agriculteurs et d'élus du territoire qui agissent au quotidien.

Un film plein d'espoir et d'idées inspirantes pour lutter contre le changement climatique.

UN FILM A DECOUVRIR DANS LES CINÉMAS DU BOCAGE

CERIZAY LE 10 JANVIER 2019

MONCOUTANT LE 24 JANVIER 2019

ARGENTONNAY LE 7 FÉVRIER 2019

MAULÉON EN FÉVRIER 2019

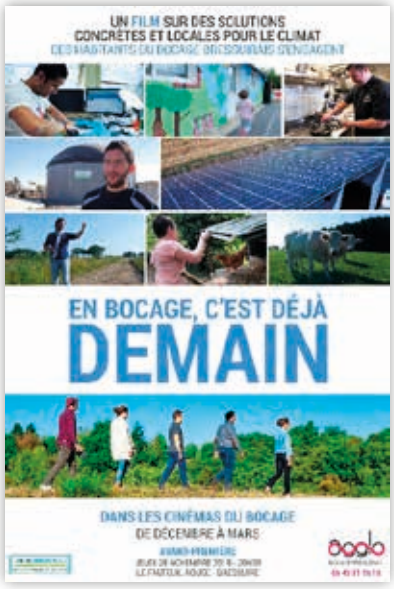

TRANSFORMATION DE 5 DECHETTERIES EN PLATEFORMES DE DECHETS

À compter du 1er avril 2019, 5 déchetteries situées à Saint-Amand sur Sèvre, Courlay, la Forêt sur Sèvre, Boismé et Faye l'Abbesse seront transformées en plateformes pour les déchets verts uniquement.

À ce jour, ces déchetteries sont utilisées principalement pour les déchets verts qui représentent 70% en poids des déchets reçus.



Horaires d'ouverture des plateformes de déchets verts à compter du 1er avril 2019		
Plateformes	**LUNDI**	**SAMEDI**
La Forêt sur Sèvre	14H – 17H30	8H30 – 12H
Courlay	8H30 – 12H	14H – 17H30
Faye l'Abbesse	8H30 – 12H	14H – 17H30
Boismé	14H – 17H30	8H30 – 12H
Saint Amand sur Sèvre	14H – 17H30	8H30 – 12H

Quels déchets seront acceptés sur ces plateformes ?

Tous les déchets verts : tontes, feuillages, tailles de haie, déchets du potager, fleurs.... Dans la mesure du possible, un tri sera demandé à l'usager entre les déchets compostables (petits déchets) et déchets broyables (tailles de haies, chute de bois…) dans 2 casiers différents.

Comment seront valorisés les végétaux ?

Les déchets broyables seront transformés en plaquettes de bois qui pourront être mises à disposition des usagers, soit pour mélanger dans leur composteur soit pour pailler des massifs ou des allées.

Les déchets compostables seront envoyés sur les plateformes de compostage de prestataires privés. Du compost pour les jardins et les massifs pourra également être proposé aux usagers sur site.

Ces plateformes seront fermées pour la saison hivernale à compter du 31 décembre 2018 et réouvriront du lundi 1er avril au lundi 28 octobre 2019 inclus.

HALTE AUX DÉPÔTS SAUVAGES ET À L'INCIVILITÉ

Depuis septembre 2017, une brigade verte a été mise en place afin de contrôler les abords des points collectifs. Deux agents sont chargés quotidiennement de ramasser les sacs déposés au sol et de les ouvrir afin d'identifier les auteurs d'incivilités. À ce jour, un courrier est alors envoyé aux usagers à titre d'avertissement. En cas de récidives, un procès-verbal est dressé à l'encontre des récidivistes.

Les sacs ou les déchets en vrac, déposés au pied des conteneurs, sont considérés comme dépôts sauvages non conformes.

À ce jour, 656 courriers d'avertissement ont été adressés aux usagers ayant commis des actes d'incivilités. Les coordonnées d'une cinquantaine de récidivistes ont été transmises aux polices municipales du territoire.

Dans le cadre du nouveau règlement de collecte voté le 6 novembre 2018, l'Agglomération a mis en place plusieurs moyens pour renforcer la lutte contre les incivilités car, rappelons-le, la propreté de notre environnement reste avant tout l'affaire de tous...

Désormais, tout dépôt de déchets au sol (inférieur à 100 litres) sera facturé 110 € à l'auteur identifié (avec 100 € supplémentaire par tranche de 100 litres entamée).

Il est important que chacun ait un comportement citoyen pour maintenir notre cadre de vie propre et lutter contre les pollutions du milieu naturel.



COLLECTE DES DÉCHETS

Nouveau service de collecte des déchets
Installation des conteneurs collectifs courant 2019

Dans le courant de l'année 2019, de nouveaux conteneurs collectifs accessibles avec une carte nominative seront installés dans votre commune.

Chaque foyer recevra la visite d'ambassadeurs de l'Agglomération pour expliquer le fonctionnement du nouveau système de collecte et remettre une carte individuelle qui permettra de déposer les déchets dans les nouveaux points de collecte.

Comprendre la taxe incitative d'enlèvement des ordures ménagères
Une tarification en adéquation avec la production de déchets

+ transparente

+ responsabilisante

Le déploiement de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères incitative (TEOMi) se poursuit. Cette taxe qui apparaît sur la feuille d'imposition de la taxe foncière du propriétaire est aujourd'hui uniquement calculée sur le foncier bâti. Ainsi, tout se passe comme si votre facture d'eau ou d'électricité était liée à la valeur foncière de votre maison, quel que soit votre consommation.

Avec la taxe incitative, le mode de calcul prendra en compte, pour partie, la production de déchets du foyer. Comme pour l'eau, l'électricité ou le gaz, chacun paiera selon ses besoins et son comportement.

Ce n'est pas le poids des déchets qui est pris en compte mais leur volume.

Notre commune sera concernée par la collecte en apport collectif. Votre facture sera donc établie en fonction du nombre de dépôts dans les conteneurs collectifs.





Tarif à l'ouverture du tambour
1 dépôt de 60 litres = 1€

Pour toute remarque, n'hésitez pas à contacter le service gestion des déchets de l'Agglomération au 05 49 81 15 15 et rendez-vous sur le site internet www.agglo2b.fr rubrique environnement / gestion des déchets

ASSOCIATIONS

ÉTOILE SPORTIVE BASKET BALL



Nos petites basketteuses ont porté fièrement les couleurs de Saint Amand la saison dernière. La saison s'est clôturée avec un titre de championnes pour les U13 en départemental et une qualification au plus haut niveau régional pour les U15.

Cette année deux équipes ont été engagées en nom propre, une en U11 et une U15 interdépartemental ainsi que deux équipes en entente avec NBBC en U13 et U15 départemental.

Les jeudi soir une équipe de basket détente organise des rencontres avec des communes voisines

Cette année le comité départemental organisera une formation pour entraineur au sein de notre club à laquelle participeront deux Saint Amantaises, Charlotte Boussiron et Christelle Lelaure.

Nous avons également une école de basket U7 à U9 entrainée par Anita Tessier.

En marge des championnats plusieurs manifestations seront organisées (repas à emporter, sortie à Cholet basket, dégustation de bière, vente de croissant et pain au chocolat).

Merci aux bénévoles qui organisent ces manifestations.

L'ensemble des basketteuses et les membres du bureau vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2019

BOERS 4X4

Le bureau du Club reste inchangé pour l'année 2018.

Au travers de notre randonnée familiale annuelle organisée l'avant-dernier dimanche de septembre, nous avons découvert les chemins des Deux-Sèvres. En partant de Saint Amand sur Sèvre, nous avons emprunté des chemins en passant par Mauléon, Le Temple, Moulins où on a visité le site de Pyrôme et nous remercions Monsieur Christian Beaufreton qui est venu nous conter l'histoire du site et de ses légendes (le moulin, le rocher du diable et les farfadets). Puis ensuite direction La Chapelle-Largeau pour finir à Treize-Vents.

Le 13 avril 2019, le Club BOERS 4X4 fêtera ses 10 ans et vous invite durant la journée à découvrir les baptêmes qui seront proposés sur notre terrain. En fin de journée, une soirée sera organisée à La Salle de La Libellule sur le thème des Férias, venez nombreux en rouge et blanc.

L'Assemblée Générale aura lieu en même temps que la Galette des Rois au mois de Janvier 2019.

Bonne et heureuse année 2019.





Co-Présidents :
Carl RAPIN et Eric BERTRAND
Tél. : 07 86 00 80 22
ou 06 25 74 42 70
E-mail : dnflbou@wanadoo.fr

CBSA

Le Club de Badminton Saint-Amantais (CBSA) reprend après une année de repos. On se regroupe toujours le lundi de 19h30 à 21h. Composé d'une quinzaine d'adhérents, le CBSA vous accueille avec plaisir pour courir, se défouler et taper dans le volant.

Le club est accessible à tous, peu importe l'âge et le niveau.

Notre seule règle : Fair-play et bonne humeur.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à nous contacter.

LA CARPE SAINT AMANTAISE

L'année de tous les records

Cette année, la carpe saint amantaise organisait son 9e enduro sur la Sèvre Nantaise du 7 au 9 septembre et pour cette nouvelle édition le club fêtait ses 10 ans. Tout avait été mis en œuvre pour que la compétition soit la plus belle, même la météo et les poissons ont répondu présent. Pour cette édition, pas moins de 25 km de secteur ont été ouverts à la pêche de nuit car seulement 300 m de secteur permanent toute l'année, et tout cela grâce au AAPPMA du coin et des fédérations de pêche des Deux-Sèvres et de Vendée ainsi que les agriculteurs et la mairie. Au cours de ce week-end, 81 équipes venant de Bretagne, Limousin, Poitou-Charentes et Pays de la Loire sont





entrées en compétition sur 83 postes au choix après tirage au sort entre 2 postes, 106 carpes ont été prises par 43 équipes différentes pour un total de 690 kg dont 14 poissons de plus de 10 kg et une prise de plus de 13 kg. Pour le deuxième enduro consécutif la victoire est revenu à une équipe du club des Bipeurs Fou (85 cugand), l'équipe Renou/ Primault avec plus de 78 kg de poissons au total pour 10 carpes. La compétition fut très rude jusqu'au bout car l'équipe a seulement pris la tête du concours lors de la dernière nuit et a fini avec 14 kg d'avance sur la seconde équipe Fradin/Emeriau.

Cette édition s'est terminée autour d'un repas de clôture offert aux participants ainsi qu'aux sponsors, agriculteurs et bénévoles lors de la remise de prix où près de 18000 euros de dotation ont été distribués à tous les participants.

Maintenant nous vous donnons rendez-vous à notre **salon pêche les 23-24 février à la salle de libellule avec de nombreux exposants.**

Président : Bretaudeau Florian
Tél. : 06 70 48 56 98
bretaudeau.florian@wanadoo.fr

AMICALE BOULISTE

L'amicale bouliste présidée par Pierrot Charron se porte bien, une vingtaine de joueurs se retrouve tous les mercredis pour passer une soirée conviviale autour de leur passe-temps favori la boule en bois. Depuis quelques années, un concours intercommunal a lieu tous les ans avec nos amis vendéens de Saint Michel Mont Mercure, des Epesses et de Saint Amand. 64 joueurs divisés en 16 quadrettes se disputent la première place. Cette année les joueurs du président Pierrot Charron sont restés maîtres chez eux en remportant le concours avec la quadrette Guy Revaud, Jean-Noël Massé, Jean-Marie Tessier et Jean-François Gabard.

Les personnes intéressées pour partager et passer une soirée agréable sont les bienvenues tous les mercredis de 14h30 à 18h30.

Un concours communal est prévu le samedi 25 mai 2019.



ASSOCIATIONS

ÉTOILE SPORTIVE SAINT AMANTAISE



Gr. Première avec Nouveaux maillots

Avec un maintien acquis lors de la dernière journée, notre Saison 2018-2019 a redémarré avec à sa tête, Florian, notre Entraineur joueur. Pour sa deuxième année, Florian pourra bénéficier de l'apport de 7 Jeunes formés au sein du Gr. Jeunes Bocafoot 79, ainsi que le retour de 2 anciens joueurs ayant déjà évolué à l'E.S.S.A. Cette saison, il aura pour objectif principal de faire progresser nos jeunes joueurs dans nos 2 équipes Seniors et pourquoi pas, de titiller les premiers du classement. Sans oublier les Coupes, où ces dernières années, nous n'avons pas forcément brillé !

Notre effectif est à ce jour de 40 joueurs pour assurer 2 équipes le Dimanche. C'est beaucoup et peu à la fois pour engager une Troisième équipe. Pour cela, nous aurions besoin d'environ 10 joueurs supplémentaires pour pouvoir redémarrer cette équipe début Février 2019, … avis aux amateurs, n'hésitez pas à nous contacter si vous êtes intéressé.

Nous tenions encore une fois à remercier l'Entreprise Bâti Sèvre de nous avoir offert ce magnifique jeu de maillots.

Quelques changements sont à noter au sein de notre Bureau !

Après avoir longtemps œuvré au sein du Bureau en tant que co-président, Fabrice Bazantay a décidé de passer la main. Il reste néanmoins membre du bureau en tant que responsable des Partenaires et Sponsors. Tout le bureau le remercie pour son engagement et travail fourni.

À l'issue de nouvelles élections, c'est Hervé Pallard qui reprend le poste, laissant celui de trésorier à Mathieu Boileau. Celui-ci partagera ce poste avec Maxime Rousseau déjà bien ancré au sein du club. Concernant les postes de secrétaires, pas de changement, on garde les mêmes à savoir : Tony Retailleau et Fabien Rousselot.

À noter également le retour d'Yvan Ayrault en tant que 2e arbitre, pour accompagner Christophe Chéron, notre arbitre actuel. Si certaines personnes sont intéressées également pour se lancer dans l'arbitrage, n'hésitez pas à nous contacter.

Médailles, Labélisation, …

Nous avons le plaisir de vous informer qu'Anthony LELAURE et Christian LOISEAU ont été médaillés (Médaille LFNA Argent), lors de l' A.G. financière à St Pardoux le 09 Novembre. Bravo et Félicitations à eux.

Le label régional "Valides-Handicapés" est déployé depuis cette année au sein du département.

Notre Club a été également labellisé en Juin dernier à Parthenay, pour l'Accueil des personnes : Sourdes ou malentendantes – Non voyant ou malvoyantes.

NOS DATES À RETENIR POUR 2019 :

Concours de Belote : 25 Janvier

Journée sponsors : 10 mars

Journée Cécifoot : xx mars

Concours de Palets : 19 avril

Tournoi de sixte : Le samedi 1er juin

AG du club : 14 juin

20 Ans du Stade d'honneur : 28 juillet

Soirée Dansante : 12 Octobre 2019

Notre site internet :
essafoot@footeo.com
N'hésitez pas à le consulter … et à apporter des infos, des réactions …



ÉCOLE SAINT JOSEPH



Du nouveau à la rentrée.

La rentrée des classes a eu lieu le 3 septembre.

Cette rentrée était placée sous le signe du changement. En effet, la directrice, Sophie Soulard a quitté l'école. Elle enseigne désormais au Temple. Toute la communauté éducative la remercie pour ces années passées auprès des élèves.

Le poste de direction est désormais occupé par Pauline Brousseau. Elle enseignait déjà dans l'école.

Il y aussi du changement au niveau des horaires : le matin, les cours ont lieu de 9h05 à 12h05 tous les jours même le mercredi. Les horaires de l'après-midi sont de 13h35 à 15h55, sauf le mercredi après-midi où il n'y pas classe.

L'école accueille à ce jour 144 élèves répartis sur 6 classes.

Une classe de PS-MS avec Amélie Bacle aidée de Martine Morin.

Une classe de MS-GS avec Mathilde Jaulin (remplacée au premier trimestre par Marina Paquier) aidée de Manou Auger.

Une classe de CP-CE1 avec Fabienne Braud (actuellement remplacée par Mélina Mousset).

Une classe de CE1-CE2 avec Jean Marc Rambaud.

Une classe de CE2-CM1 avec Céline Labat et enfin une classe de CM2 avec Pauline Brousseau.

Cette année le thème de l'école est les 5 sens. Un thème qui permettra de travailler également le vivre ensemble.

Autre projet important, les élèves de CM1 et CM2 partiront en classe de neige dans les Pyrénées du 4 au 8 février 2018

INFO : Pour les enfants nés en 2016, une rentrée est prévue (uniquement le matin) au mois de janvier et au mois de mars.

Dates manifestations :
À NOTER
Marché de Noël organisé par l'APEL :
le dimanche 8 décembre 2019

Portes ouvertes de l'école :
le vendredi 10 mai 2019

Fête de l'école :
le 15 juin 2019

CONTACT
Tél. : 05 49 81 66 71
E-mail : ogec2@wanadoo.fr

GYM SAINT-AMANTAISE

La Gym St Amantaise accueille une vingtaine d'adhérentes tous les lundis de 11h à 12h à la salle omnisports.

Coralie GUENEAU, diplômée d'état, assure ce cours pour la 6e année consécutive. Elle propose des exercices très variés et adaptés au groupe, dans lequel chacune travaille selon ses possibilités. Souplesse/équilibre, tonicité, coordination, cardio… sont améliorés dans une ambiance très sympathique.

Il est possible de s'inscrire en cours d'année, et les hommes sont aussi les bienvenus.

Le 26 juin 2018 notre pique-nique traditionnel a réuni adhérentes et conjoints à la salle des boules pour un moment festif



et notre randonnée du 30 septembre 2018 a connu un vif succès grâce à la participation de nombreux bénévoles extérieurs à notre association, venus nous prêter main forte. Plus de 300 marcheurs ont ainsi découvert les nouveaux sentiers pédestres de la commune ainsi que des chemins privés ouverts à cette occasion.

Un grand merci à tous

Info : pour tout renseignement et inscription,
Tél. : 05 49 81 93 53

ASSOCIATIONS

COMITÉ DES FÊTES



Ça glisse à Saint Amand !

Le 27 mai dernier, avait lieu notre traditionnelle fête du Pain au lieu-dit les Ecorcins où les exposants ont répondu toujours aussi nombreux. Nous les remercions tous ainsi que notre boulanger qui a enfourné, tout au long de la journée, brioches, pains et fouaces dans le four à pain traditionnel entièrement rénové par M Gabard, le propriétaire des lieux. Nous réfléchissons à de nouvelles animations pour la prochaine édition qui aura lieu le 12 mai 2019.

En Juin dernier, toute l'équipe du comité des fêtes et de nombreux bénévoles ont travaillé d'arrache-pied pour transformer la rue de la Poste en un véritable toboggan géant. Nous souhaitions redynamiser notre traditionnelle Assemblée et fête du centre bourg. Quelques-uns des membres de l'association ont eu cette idée un peu folle de réaliser un ventriglisse géant de plus de 200m de long, non pas avec une structure gonflable mais uniquement avec des matériaux de récupération. En effet, nous avons dû réaliser des petites bottes de paille, récupérer des pompes permettant le recyclage de l'eau… Tout ceci n'aurait pas été possible sans l'aide précieuse des bénévoles et le prêt de matériel. Ce n'était pas gagné d'avance mais les efforts de chacun ont payé, ce fut un véritable succès ! Grâce à la météo qui était au rendez-vous, le public a répondu en masse à notre invitation et nous vous en remercions. La fête s'est poursuivie dans la rue du Prieuré où de nombreux convives se sont rassemblés pour déguster et apprécier le repas Moules Frites. Pour clôturer cette belle journée, tout le monde a pu admirer un superbe feu d'artifice tiré de la coulée verte. Merci encore à tous les bénévoles pour l'organisation de cette fête et à vous tous pour votre participation.

Le 24 novembre, vous étiez nombreux à venir découvrir cette nouvelle soirée spectacle qui remplace notre soirée cabaret. Vous avez pu applaudir cette troupe de dix joyeux lurons mettant en scène un cabaret musical décalé et poilant, spectacle entre rire, envie de chanter et de danser. La rencontre du cabaret, du théâtre et surtout de l'humour!

Et maintenant, notre prochain objectif est la fête des bateaux fleuris qui aura lieu le 14 Juillet 2019 en bord de Sèvre à Chaligny. Lors de notre dernière édition, la météo nous a épargné et le public a donc pu admirer tous les bateaux, tous plus beaux les uns que les autres. Il est aujourd'hui temps de se mobiliser dans les quartiers pour la confection des armatures et des fleurs sur le thème cette année des Fables de la Fontaine. Ces rencontres sont le partage de nombreux moments de convivialité. La réussite de cette fête repose principalement dans l'engagement de chacun. Nous comptons donc une nouvelle fois sur vous tous pour votre participation active. Lorsque chacun et à notre manière apportons notre pierre à cet édifice, quelle plus belle satisfaction et récompense que d'entendre, lors du défilé, les réactions et les commentaires émerveillés du public !

De notre côté, nous réfléchissons à de nouvelles animations pour rendre encore plus agréable cette journée et nous souhaiterions vous mettre à contribution pour faire le spectacle, vous Saint Amantais et Saint Amantaises ! La soirée se clôturera par un repas uniquement sur réservation à la suite duquel vous pourrez admirer le défilé des bateaux illuminés. Nous nous donnons donc tous rendez-vous le 14 juillet prochain.

Nous vous rappelons que nous sommes tous des bénévoles mais que notre association ne pourrait exister sans votre aide et votre participation. Certains membres vont nous quitter et nous devons penser à leur remplacement : nous avons besoin de nouvelles idées. N'hésitez donc pas à prendre contact avec les membres du comité si vous souhaitez nous rejoindre.

En attendant, toute l'équipe du comité des fêtes vous souhaite une très belle année 2019 !

Retrouvez toute l'actualité du comité des fêtes sur la page Facebook comitestamandsursevre
E-mail : comitedesfetes.stamand@gmail.com



LES LEZ'ARTS ST AMANTAIS

L'association Lez'Arts ST Amantais consiste à créer le tableau de son choix soit à la peinture à l'huile ou bien l'acrylique ou encore le pastel.

C'est une activité de détente, de rencontres et d'échanges dans une ambiance très sympathique.

Nous avons, ce qui est important, la satisfaction d'admirer notre création.

Les cours se déroulent le mardi matin de 10h à 12h.

Présidente : Christine Augiron

Vice Présidente : Lucienne Rantière

Trésorière : Jeanine Sentis

Sécrétaire : Anne-Marie Papin

Pour plus d'informations venez voir pendant un cours où vous échangerez avec notre prof :

Manuella Rampillon de Chambretaud.

THÉÂTRE





Les Délir'mantais

«Le Club des Poulettes» était la pièce jouée en 2018 par les Délir'mantais.

Le choix d'une seule pièce a été fait car quelques acteurs ont quitté la troupe. C'est également une suggestion des spectateurs (longueur de la soirée avec 2 pièces, tendance à comparer…) ; et visiblement vous avez apprécié car vous étiez impatients de voir la suite après l'entracte !...

Un club de strip-tease vient de s'implanter dans la petite commune de Champcrotteux, au grand désespoir de Claudine et Martine !



En effet, Raymond et son grand ami le Maire à l'origine du projet, passent leur temps dans ce club et ne font plus attention à elles.

Entre le pépé toujours aux toilettes à cause de sa prostate, le fils de Claudine toujours célibataire, Simplette la fille de Martine qui veut le «bouffer tout cru» et des touristes américaines qui cherchent désespérément la «boite», les femmes décident d'agir.

Elles vont faire croire à leurs hommes qu'elles sont parties et observent discrètement comment ils se débrouillent seuls. Bien sûr c'est la catastrophe ! Ils vont même jusqu'à manger du cassoulet froid sur des biscottes !!! Et le Club qui brûle, pas tout à fait accidentellement, les hommes vont enfin découvrir leurs priorités…

Humour, jeux de scène et vos applaudissements ont fait de ces 5 représentations une réussite. Cette année c'est à l'association La Maison des Aveugles, dont fait partie Julien l'un de nos acteurs, qu'un chèque a été remis.



Notre plaisir à préparer cette pièce et nos efforts pour qu'elle soit réussie ont été récompensés par vos rires et vos encouragements à la fin de chaque représentation. L'envie de continuer à vous satisfaire est toujours plus présente et fait notre motivation.

Les Délir'mantais repartent donc en 2019 pour vous présenter une pièce de Marie Laroche-Fermis «Maman pète les plombs…». Persuadée à tort d'être trompée, Françoise va entraîner sa famille, ses amis et collègues dans des situations très inconfortables et embarrassantes…

De nouveaux acteurs ont rejoint la troupe, d'autres sont revenus, nous vous attendons en mars pour les encourager. Et n'oubliez pas «la meilleure publicité pour nous, c'est vous !»

Séances 2019 : samedi 16, dimanche 17, vendredi 22, samedi 23 et dimanche 24 mars.Réservations vivement conseillées.



ASSOCIATIONS

ADMR DU CANTON DE MAULÉON



À ce jour, l'ADMR rayonne sur tout le secteur de MAULEON communes associées et les communes indépendantes qui sont St Pierre des Echaubrognes, la Petite Boissière et St Amand et également Nueil les Aubiers. Nous avons réalisé en 2017, 27.000 h de travail grâce à l'investissement de nos salariées et ce chiffre aurait pu être supérieur si nous n'avions pas connu des problèmes de recrutement de personnel, ce qui malheureusement est toujours d'actualité aujourd'hui. Pour l'année 2018, l'activité se maintiendra et nous permettra d'avoir un budget équilibré comme en 2017. L'association emploie 25 salariées en CDI et plusieurs en CDD. L'activité est bien évidemment liée au besoin des personnes. Il est nécessaire de rappeler que nous offrons des possibilités très diverses, à savoir : aide au ménage, repassage, accompagnement pour différentes courses, garde d'enfants et bien sûr l'aide à la personne dans sa vie quotidienne telle que lever, coucher, aide à la toilette et à la prise des repas. Notre personnel est formé à la réalisation de ce quotidien.



Pour votre sécurité le système d'alarme FILIEN peut vous être proposé, sans oublier que l'ensemble des prestations vous donne droit à une réduction d'impôts de 50%.

Le bureau de l'ADMR est composé de 15 bénévoles avec chacun sa mission que ce soit dans la gestion du quotidien aussi bien que pour les différentes animations. En 2018, la sixième édition du FESTIVAL d'accordéon s'est déroulée comme tous les ans le premier dimanche de mai, voir photos ci-jointes. Le 21 septembre, nous avons partagé le goûter traditionnel des bénéficiaires qui a donc eu lieu à St Amand salle Montfort. Une soixantaine de personnes était présente pour cette soirée animée par un ensemble musical de qualité. Ce fut un GRAND MOMENT DE CONVIVIALITE. Le dimanche 25 novembre 2018 nous avons organisé un GRAND LOTO à NUEIL LES AUBIERS à la salle belle arrivée. Le secteur de Nueil est un secteur en plein développement et notre bénévole Bernadette POISBLEAU, présente sur place, tenait à cette réalisation.

Pour ce qui est de 2019, nous organiserons la septième édition de notre FESTIVAL d'accordéon qui aura lieu le dimanche 5 mai à la salle de la Libellule, qui sera animé par l'orchestre de Frédéric BUSCH, un Vosgien de renommée internationale. Il sera accompagné de l'accordéoniste André LOPPE qui est en Belgique considéré comme le VERCHUREN belge et du fabuleux accordéoniste portugais Armando DAS NEVES qui fera danser les gens sur des airs latino appréciés des danseurs. Viendront compléter ce plateau les accordéonistes Miryam THIEBAULT, Thierry GUITTON et la marraine du FESTIVAL Suzy SERVIERE. La présentation sera assurée par l'incontournable Jean-Luc BOUTTIER et la photo par Sandy ASTORG qui nous vient du Cantal. Le goûter sera vraisemblablement reconduit en septembre 2019, et pourquoi pas le loto. Le Bureau de l'ADMR remercie tous ceux et celles qui d'une manière ou d'une autre apportent leur contribution à la réalisation de ces différents évènements et il continuera de faire en sorte de vous apporter le meilleur service au quotidien.

LE PRESIDENT
Gérard BITEAU

POUR TOUT RENSEIGNEMENT :
05 49 81 98 58 OU 06 07 62 70 79

CLUB DE L'AMITIÉ



Nous avons compté cette Année 183 adhérents + 18 en Maison de retraite et 10 dans différents EHPAD.

Les Jeudis après-midi sont ouverts pour la belote scrabble et tac-tic. Dernier jeudi du mois mini-concours.

1er Lundi du mois Activ memo organisé par Jeannine. Un vendredi par mois Art Floral Par la Prof Annita. Deux fois par mois Danses en lignes par Joël et Gaby.

Nous avons organisé un repas au mois de Mai autour du thème «le Miel» et un loto le 14 Avril.

À Noël, nous fêtons les adhérents qui ont eu 80 ans au cours de l'année.

Voici nos dates pour 2019 :
Concours de belote le 16 Mars
Loto 12 Avril et 11 Octobre
Repas le 14 Mai
Pique-nique le 4 Juillet

PATRIMOINE – HISTOIRE

CANTINE M.I.A.M.



L'année 2018 aura été marquée par le départ à la retraite de Chantal Lepage, après 9 ans de service au sein de la cantine scolaire. Nous tenons à la remercier et nous souhaitons la bienvenue à Julie Doux qui assure son remplacement.

13348 repas ont été servis de Septembre 2017 à Juillet 2018.

Le prix du repas pour l'année 2018-2019 est fixé à 3€30.

Le bureau de la cantine MIAM vous souhaite une belle année 2019



E-mail :
cantine.saintamandsursevre@orange.fr
Tél. : 05.49.81.68.18

LES AMIS DU PATRIMOINE...

En cette fin d'automne, le très gros chantier de la Miséricorde est terminé. Après la toiture et les extérieurs, tout l'intérieur de la chapelle a été complètement refait, plafond, autel, murs et sol ; elle en avait grand besoin ; très beau travail accompli, Bravo ! Les quelques peintures et aménagements extérieurs seront effectués au printemps.

Les réfections de nos croix et calvaires est relativement aboutie, reste maintenant à assurer leur entretien. À ce sujet, pour ce qui est du fleurissement – entretien, si certains d'entre vous sont attachés à un édifice en particulier, n'hésitez pas à nous contacter.

Comme vous pouvez le constater, les groupes Histoire et Chemins sont maintenant bien mis en place et avancent sur des projets, qui d'une part ne manquent pas et d'autre part se rejoignent. Depuis un jour de juillet 2016, on peut dire sans jeu de mots que les Amis du patrimoine continuent leur histoire et leur chemin avec un enthousiasme commun.

Avec une très forte pensée pour notre ami Gérard TESSIER.



Légende photo : Etaient absents : Maurice BARON, Daniel BOISSINOT, Joseph COUTAND, Michel MARTY.

... LE GROUPE HISTOIRE

Le groupe « Histoire » continue de travailler sur le passé de Saint Amand, en lien avec les amis du Patrimoine, les marcheurs et le soutien actif de la commune, avec plusieurs objectifs.

Le long du parcours pédestre du centre bourg, (4 kms) aménagement de panneaux relatant l'historique de certains monuments ou lieux, en lien avec l'AGGLO 2B, réflexion sur la mise en valeur de certains sites. Dans un second temps, d'autres parcours pourront bénéficier de panneaux, le but étant de mieux faire connaître aux St Amantais leur patrimoine et de le valoriser pour le tourisme.

Avec l'ensemble des associations, l'école, la mairie, nous organisons une

EXPOSITION sur le thème de
« LA DYNAMIQUE ASSOCIATIVE D'HIER À AUJOURD'HUI »
à SAINT AMAND SUR SEVRE
à la salle de La Libellule

Les bénévoles du groupe Histoire proposent que vous les rejoigniez pour les aider dans leurs projets.

Tous documents, photos sur l'histoire de notre village sont les bienvenus.

Tous renseignements en Mairie

Retenez ces dates :
9/10/11 Novembre 2019
16/17 Novembre 2019

PATRIMOINE – HISTOIRE

PLAN DES CIRCUITS PÉDESTRES

Les circuits N°1-2-3-4-5 ont leur point de départ place de l'Église

1. **La Poitière - 3,4 km - 0h50**
2. **De St Amand à Mauléon - A/R 14,4 km - 3h40**
   Départ place de l'Église puis prendre le chemin Creux et direction la Roche Savary. Passer à l'Espérance, La Marsaudière et La Bonnière. 400m après, prendre à droite le chemin qui mène directement à Mauléon via le Moulin des Champs.
   Retour par le même itinéraire jusqu'au chemin de la Lande qu'il faut prendre pour rejoindre le centre bourg.
3. **Le bourg et Bleure Rambault - 11,2 km - 2h50**
4. **Le bourg, Bleure Rambault et Charrefait - 12,8 km - 3h15**
5. **Le bourg et Charrefait - 7,2 km - 1h50**
6. **Le Tour du bourg - 4 km - 1h**

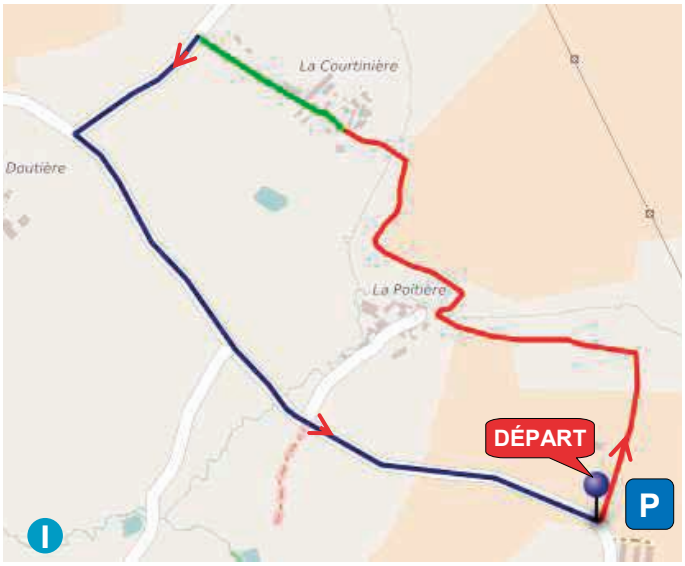

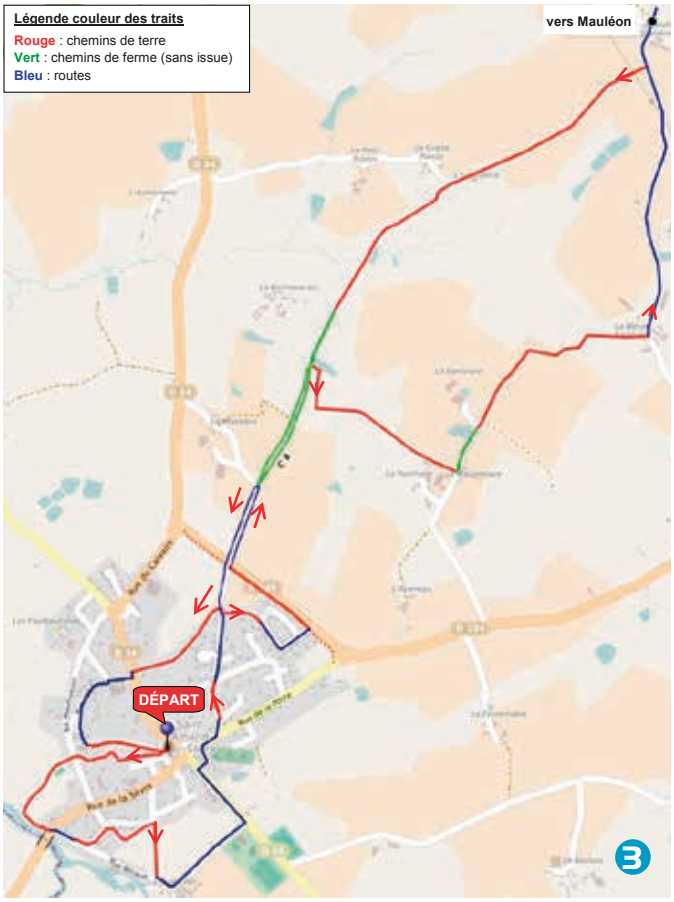

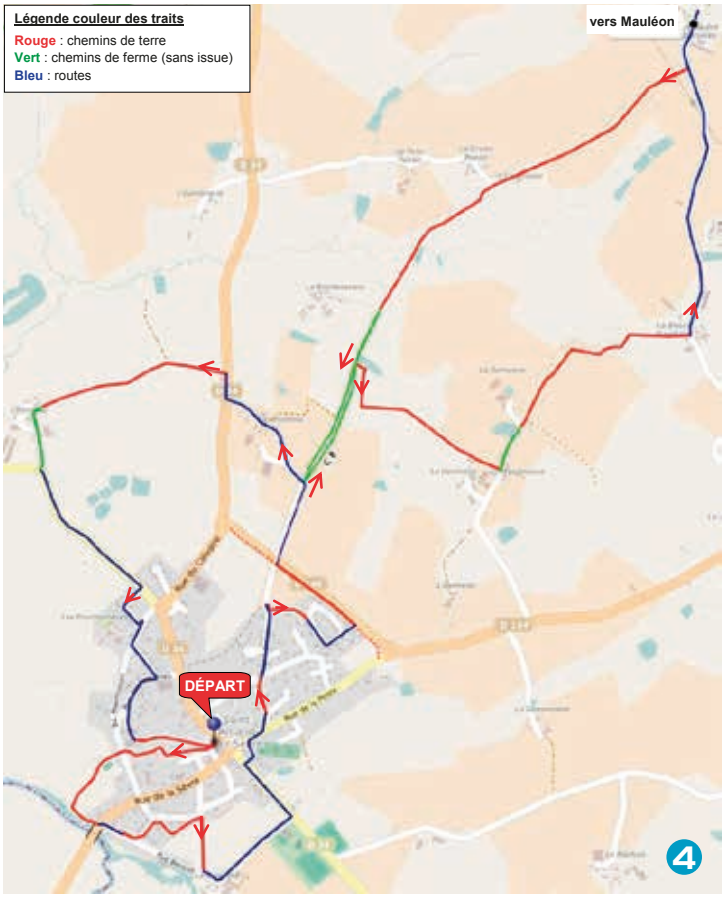





... LE GROUPE DES CHEMINS



Que de chemins parcourus

Des nouvelles de l'article paru dans votre bulletin municipal 2018

Une équipe de quatorze personnes s'est constituée répondant ainsi aux souhaits de la mairie, maître d'œuvre de ce projet, et du groupe Patrimoine/Histoire afin de proposer des parcours pédestres sur notre commune de St Amand sur Sèvre.

Pour ne pas être en reste avec nos communes voisines du Mauléonnais et de nos proches voisins Vendéens, tous dotés de très beaux parcours, ce groupe de personnes a retroussé les manches et après débroussaillage, taillage, élaboration de barrières pour le passage des bovins et fabrication de ponts permettant le franchissement de ruisseaux et bien c'est fait plusieurs circuits balisés sont maintenant praticables pour, nous en sommes convaincus ,votre plus grand plaisir. Certains d'entre vous ont eu l'occasion le 30 Septembre dernier de découvrir ces chemins lors de la randonnée organisée par la Gym St Amantais. Le groupe chemin était d'ailleurs ravi d'y apporter sa contribution.

Vous pourrez prendre connaissance des tracés de ces 4 circuits sur le panneau d'affichage à l'extérieur de la salle Montfort point de départ de tous ceux-ci.



Le groupe chemin en profite pour remercier tous les acteurs de ce projet : la municipalité principale coordinatrice, les exploitants agricoles pour leur collaboration, les propriétaires et riverains concernés sans oublier bien sûr le groupe de bénévoles qui n'a pas rechigné à la tâche.

D'autres projets pourront bien sûr voir le jour nous ne comptons pas nous arrêter en «si bon chemin» et à ce titre si vous êtes intéressés pour intégrer notre groupe faites le savoir auprès de la mairie. Cela permettra à notre projet de perdurer.

Nous en profitons pour vous soumettre l'idée de faire une sortie pedestre chaque 1er jeudi de chaque mois à partir de Février : départ 8h30 place de la mairie, vous y découvrirez les 4 circuits de 4 km, 7.8 km, 11.2 km et 12.8 km.

INAUGURATION STATUE NOTRE-DAME DE LOURDES ET CHAPELLE DE LA MISÉRICORDE

L'équipe d'animation paroissiale tient à vous faire part de sa satisfaction pour votre nombreuse participation le 26 mai dernier. En effet, ce jour-là, le Père MINH, curé de notre paroisse, est venu procéder, suite à leur réfection complète par les Amis du Patrimoine, à la bénédiction de la chapelle de la Miséricorde, route du Rochais, et à celle de la statue ND de Lourdes, rue de la Poste. Merci à vous tous. Ces remerciements s'adressent également à tous ceux qui ont participé soit à la remise à neuf des deux sites soit à la réalisation de la cérémonie.

Par ailleurs, la dégustation de la traditionnelle galette des rois aura lieu le mercredi 16 janvier 2019 à 16h salle Montfort. Toutes les personnes qui participent à la vie religieuse ou matérielle de la paroisse sont cordialement invitées.

L'équipe de la Paroisse



UNC SAINT-AMAND-S/S



Les participants à la sortie du 30 mai devant l'entrée de l'Historial

La section de Saint-Amand de l'UNC se compose des anciens combattants AFN et des Soldats de France. En 2018, malgré notre dynamisme toujours actif, notre association a vécu une année calme après l'exposition du 11 novembre 2017 sur la Grande Guerre, réalisée grâce aux collections de M. Christian Bailly. Nous avons été fidèles, comme il se doit, à tous les rendez-vous patriotiques qui émaillent le cours de l'année (8 mai, 11 novembre, 5 décembre, etc…) avec la présence dévouée de nos porte-drapeaux. Notre section UNC se porte bien et accueille toujours les soldats de France désireux de participer au devoir de mémoire qui fait partie de nos buts principaux.

Le 30 mai nous avons effectué notre sortie annuelle : le matin à Mouilleron-en-pareds à la maison natale du Maréchal de Lattre de Tassigny convertie en musée national ; l'après-midi à l'Historial de la Vendée aux Lucs-sur-Boulogne. Un bonne journée très instructive et pleine de bonne humeur.

Le 11 novembre dernier, la commémoration de l'Armistice de 1918 fut marqué par une cérémonie cantonale à Mauléon sous un pluie battante. Après le traditionnel verre de l'amitié offert par la municipalité de Mauléon, nous nous sommes retrouvés à La Petite-Boissière pour un repas en commun avec les membres de la section locale, servi par le restaurant Le Pivardias. Une chaleureuse ambiance était au rendez-vous : une initiative de convivialité qu'il serait peut-être bon de reproduire... ? Cette journée fut l'occasion de remettre la médaille d'honneur de porte-drapeau à Michel Audureau pour plus de 10 ans de service et à Roland Micheneau pour plus de trois ans.

L'année 2019 s'annonce elle aussi comme une année calme. Les principaux rendez-vous sont (sous réserve de modifications d'ajustements) :

Assemblée Générale vendredi 1er mars

Commémoration Cantonale du 8 mai à Loublande

Sortie de Printemps ??

Pique-nique le 21 juin

Concours de belote le 19 octobre

Commémoration Cantonale du 11 novembre à Moulins

Commémoration des Évènements d'Afrique du Nord le 5 décembre à Mauléon.

Les membres du bureau de notre association souhaitent une bonne et heureuse année 2019 à tous les Saint-Amantais..

ANNUAIRE COMMUNAL

ASSOCIATIONS SPORTIVES				
	PRÉSIDENT / VICE-PRÉSIDENT	ADRESSE	TÉLÉPHONE	ADRESSE MAIL
Football	Jean-Luc FOUQUET	12 rue du Docteur Daudon	05.49.81.65.83	jeanlucjeza@wanadoo.fr
Basket	Yves BAERT	3 rue Aristide Caillaud 79700 MOULINS	06.34.99.21.35	esbb.stamand@orange.fr
Tennis	Bruno MENARD		06.86.73.44.55	tc.st-amand-mauleon@outlook.com
Gymnastique volontaire	Guyslaine GABARD	Impasse de la Scierie	05.49.81.93.53	gabard.robert@orange.fr
Badminton	Paul ROUSSEAU	4 Le Rochais	05.49.81.62.41	cbsa79700@gmail.com
AUTRES ASSOCIATIONS				
	PRÉSIDENT / VICE-PRÉSIDENT	ADRESSE	TÉLÉPHONE	ADRESSE MAIL
A.D.M.R	Gérard BITEAU	55 rue de la Poste Siège social : 27 Grand'Rue 79700 LA PETITE BOISSIERE	05.49.81.68.77 05.49.81.98.58	gerard.biteau@orange.fr admr.cantondemauleon@fede79.admr.org
Amicale bouliste	Pierre CHARRON	16 rue des Fontaines	05.49.81.66.11	pierrechristianecharron@orange.fr
A.F.N.	Roger GRASSIN	23 rue de Rhéas 79300 BRESSUIRE	05.49.74.18.60	
Cantine scolaire	Stéphanie COUTANT Magalie GABORIT	42 rue du Stade	05.49.81.68.18	cantine.saintamandsursevre@orange.fr
Club de l'Amitié	Eliane BARON	4 L'Aumônerie	05.49.81.68.53	embaron79@gmail.com
Comité des Fêtes	Etienne LOISEAU	2 Les Bonninières	06.17.93.51.48	etiloiseau@hotmail.com site internet : https://www.facebook.com/comitéstamandsursevre
Fanfare Notre-Dame	André ALBERT	1 La Bleure de Chaligny	05.49.81.66.90	
	Jean-Paul BITEAU	8 rue Jeanne d'Arc	05.49.81.68.38	
Société de chasse	Denis BOURASSEAU	4 Allée Château d'Eau	06 72 82 38 21	dnflbou@wanadoo.fr
La Carpte Ste Amantaise	Florian BRETAUDEAU	La Courolière	06.70.48.56.98	bretaudeau.florian@wanadoo.fr
BOERS 4X4	Carl RAPIN	50 rue du Gros Chêne	07.86.00.80.22	carl.rapin@gmail.com
	Eric BERTRAND	5 La Petite Bégaudière	06.25.74.42.70	martine.bertrand4@wanadoo.fr
Lez'Arts St Amantais	Christine AUGIRON	33, rue du Gros Chêne	06.08.02.79.66	christine.augiron@yahoo.fr
Les Délirs'Mantais (THEÂTRE)	Jérôme COUTANT	51 rue du Gros Chêne	05.49.81.13.30 06.30.67.84.35	
Paroisse	Sophie SOULARD	10 rue du Gué du Moulin	06.11.48.12.50	sophie.pasquier5@sfr.fr
ECOLES - ASSOCIATIONS SCOLAIRES				
Ecole Privée St Joseph	Pauline BROUSSEAU	40 rue du Stade	05.49.81.66.71	ogec2@wanadoo.fr
OGEC	Christina CANIOT	6 Charrefait	05.49.81.91.03	laurent.caniot@wanadoo.fr
APEL	Maxime CAILLARD	6 rue des Genêts	06.24.52.08.55	max.caillard7953@laposte.net
SERVICES SANITAIRES ET MEDICAUX				
Médecins	SCM TEYMOURI / DELAUNE	14 rue de la Sèvre	05.49.81.67.03	
	MARCHAND Marie-France	7 Boulevard Maumusson	05.49.81.67.13	
Pharmacie	Véronique ALBERT-NICOLAS	Rue Grignon de Montfort	05.49.81.67.10	
Vétérinaires	Clinique vétérinaire des deux rivières	3 Boulevard Maumusson	05.49.81.67.11	
Dentistes	SCM SEVRE DENTAIRE Dr Papin, Chiffoleau et Garnier	22 rue du Calvaire	05.49.81.67.49	
Infirmière à domicile	Gisèle CHOUTEAU	1 L'Aumônerie	05.49.81.91.64	
Réflexologie - Réflexothérapie Soins énergétiques	Aurélie BAZANTÉ	1 rue du Stade	06.76.28.66.02	
COMMERCES - SERVICES				
Alimentation Boucherie Charcuterie	SPAR M. et Mme COUTANT Gilles	51 rue du Gros Chêne	05.49.81.01.07	
Fruits - Légumes Poissonnerie	M. et Mme MATHIEUX	38 rue de la Sèvre	05.49.81.67.61 06.79.29.20.76	
Boulangerie - Pâtisserie	M. et Mme BOUDAUD Freddy	5 rue de la Sèvre	05.49.81.67.34	
Bar - Tabac - Presse Relais POSTE	LE SAINT JEANNE M. et Mme CHERON Christophe	1 Place de la Mairie	05.49.81.67.12	
Bar - Restaurant	M. et Mme JADAUD	Le Moulin de Chaligny	05.49.81.67.73 05.49.81.87.48	

ANNUAIRE COMMUNAL

COMMERCES - SERVICES				
Crêperie	CREP ZEN	10 rue de la Sèvre	07.81.00.01.89	
Salon de coiffure	JE COIFFE	9 rue de la Sèvre	05.49.81.21.09	
Coiffure à domicile	Mme BIENAIME Michèle	4 Impasse de la Scierie	06.87.01.59.13	
Transport Colis	Sèvre Manutention Transport SARL PALLUAUD	2 Le Coût	05.49.81.22.57 06.71.70.75.31	
	Transport Eric BIENAIME	4 Impasse de la Scierie	05.49.82.08.37 06.33.46.70.64	trs.teb@wanadoo.fr
Dépannage informatique	FL Informatique	27 rue du Gros Chêne	05.49.81.29.98 06.50.94.42.65	
Prestations agricoles Vente bois de chauffage	SARL ERINABONNEAU	1 Le Coudreau	06.08.77.28.19	coudreau.eric@gmail.com
Conseillère immobilier IAD France	Mme SABOUREAU Véronique	Rue du Docteur Daudon	06.28.28.47.23	veronique.saboureau@iadfrance.fr
ARTISANAT				
Apiculteurs	Miel Gabard	Le Petit Poiron	05 49 81 66 14	
	Jeanot Yannick	12 rue des roses	06 71 52 14 58	
Couvreur	Hiblot Couverture	10 Impasse de la Scierie	06.26.45.82.24	hiblotcouverture@gmail.com
Electricité Plomberie	Richard MAROT	69 rue du Gros Chêne	05.49.81.72.03 06.10.65.71.74	entreprisemarot.richard@wanadoo.fr
Garagistes	Garage MERLE	57 rue du Gros Chêne	05.49.81.67.65	
	GTV (Garage Tous Véhicules)	22 Boulevard Maumusson	05.49.82.19.00	
Menuisiers	MENARD Mikaël	5, rue des Fontaines	05.49.82.31.14 06.75.72.88.59	3m.menuiserie@orange.fr
	GK RENOVE M. AUDUREAU Guillaume	4 La Barangerie	06.20.80.05.84 06.12.56.20.51	
Maçonnerie	SARL BATISEVRE	Route de Mauléon	05.49.81.11.87	
Minoterie	M. BERAUD Fabien	3 La Guierche	05.49.81.67.43	contact@minoterieberaud.fr
Producteur de fruits (kiwis)	EARL LA GIRARDIERE	La Girardière	05.49.81.67.02	
Travaux Publics et Agricoles	SARL GABARD	Le Poux	05.49.81.68.01	
Achat Réparation Revente de cars	AVS 2000	22 Boulevard Maumusson	05.49.81.35.27	
HÉBERGEMENTS TOURISTIQUES				
CHAMBRES D'HÔTES				
Mme MAURY	Le Petit Puy Loup	3 chambres	05.49.74.12.61	marinettemaury@hotmail.fr
M. et Mme BOISSONNOT	29 rue de la Noue aux bergers	2 chambres	05.49.81.69.32	
GÎTES				
M. Frédéric DUBOIS	La Dorgisière	4 chambres 10 pers. 240 m²	05.49.67.72.12 06.09.25.76.86	
M. et Mme Jean-Luc GABARD	Les Ecorcins	4 chambres 8 pers. 150 m²	05.49.81.68.46 06.71.57.77.16	jean-luc.gabard@wanadoo.fr
M. et Mme Jean-Pierre JEISSOU	Les Fourboutières	2 chambres 4 pers. 67 m²	05.40.34.99.30 06.68.64.44.37	jeanpierrejeissou@yahoo.fr
		3 chambres 6 pers. 112 m²		
		3 chambres 6 pers. 91 m²		
M. et Mme Robert GABARD	La Grolière	3 chambres 7 pers. 90 m²	05.49.81.69.52 06.47.04.10.17	robert.gabard@orange.fr
M. et Mme Eric TESSIER	1 Le Grand Poiron	2 chambres 5 personnes	05.49.81.61.78 06.13.14.04.28	
Mme Lucette ROUSSEAU	4 La Doutière	3 chambres 6 personnes	05.49.81.66.12 06.33.37.56.38	
M. et Mme Daniel GABARD	Le Petit Poiron	2 chambres 5 personnes	05.49.81.66.14 06.76.50.71.06	
HÉBERGEMENT INSOLITE				
Mme Julie DOUX «La Belle Etoile»	3 L'Aumônerie	4 personnes	06.73.22.57.81	contact@nuit-a-la-belle-etoile.fr

TARIFS DE LA LOCATION

(Contacter chaque responsable du comité des fêtes
Toutes les coordonnées sont en bas du calendrier à l'intérieur)

MATERIEL

	Le mètre de table + bancs + tréteaux	Stand 3x3m + bâche verte	Stand 6x3m + bâche verte	Chapiteau 6x12m	Parquet 110 m²	Tivoli dépliant blanc 3x3m	Tivoli dépliant blanc 4x4	Sono 2 enceintes	Nappes
						Caution de 500 € (rendu 1 mois maxi après retour du matériel)			
Quantité	17 de 3m 4 de 4 m 2 de 5 m 5 de 2,5 m	2	5	1	1	4	4	1	10 rondes 25 carrées
Associations	Gratuit	Gratuit	Gratuit	80 €	100 €	10 €	15 €	20 € + 10 € avec jeu de lumière	10 € l'unité (nettoyage compris)
Fête de quartiers	Gratuit	Gratuit	Gratuit	80 €	100 €	10 €	15 €		/
St Amantais	0,50 €	4 €	7 €	80 €	100 €	20 €	30 €		10 € l'unité (nettoyage compris)
Extérieur St Amand	1 €	8 €	15 €	100 €	140 €	30 €	40 €		10 € l'unité (nettoyage compris)

VAISSELLE



	Percolateur 100 tasses	Caisse de vaisselle contenant assiettes, fourchettes, couteaux, grandes et petites cuillères (2 € par pièce perdue ou cassée)	Caisse de Verres	Tasses
Stock	2	200	250	200
Quantité		Caisse de 25	50	50
Associations	15 €	5 €	Gratuit	Gratuit
Fête de quartiers	15 €	5 €	Gratuit	Gratuit
St Amantais	20 €	5 €	2 €	2 €
Extérieur St Amand	20 €	5 €	2 €	2 €

Nous rappelons aux associations qu'il est nécessaire de retourner à la mairie chaque année réserver la salle pour l'année suivante.

Calendrier FÊTES 2019



L'ÉQUIPE DU COMITÉ DES FÊTES VOUS ADRESSE TOUS SES VŒUX POUR L'ANNÉE 2019.

CALENDRIER DES FETES DES ASSOCIATIONS SAINT AMANTAISES
ANNÉE 2019

Janvier 2019	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
M 1	V 1	V 1	L 1	M 1	S 1	L 1	J 1 Marche*	D 1	M 1	V 1	D 1
M 2	S 2	S 2	M 2	J 2 Marche*	D 2 Tournoi Boca-foot U11-U13	M 2	V 2	L 2	M 2	S 2	L 2
J 3	D 3 Viennoiserie Basket	D 3	M 3	V 3	L 3	M 3	S 3	M 3	J 3 Marche*	D 3	M 3
V 4	L 4	L 4	J 4 Marche*	S 4	M 4	J 4 Pique-nique Club de l'Amitié Marche*	D 4	M 4	V 4	L 4	M 4
S 5 Vœux du Maire	M 5	M 5	V 5	D 5 Festival Accor-déon (ADMR)	M 5	V 5	L 5	J 5 Marche*	S 5	M 5	J 5 Marche*
D 6	M 6	M 6	S 6	L 6	J 6 Marché*	S 6	M 6	V 6	D 6	M 6	V 6
L 7	J 7 Marche*	J 7 Marche*	D 7	M 7	V 7	D 7	M 7	S 7	L 7	J 7 Marche*	S 7
M 8	V 8	V 8	L 8	M 8 Portes ouvertes école	S 8 Concours de boules	L 8	J 8	D 8	M 8	V 8	D 8 Marché de Noël
M 9	S 9 Soirée pot-au-feu (Bocafoot)	S 9 Plateau repas (Basket)	M 9	J 9	D 9	M 9	V 9	L 9	M 9	S 9 Exposition photo associations	L 9
J 10	D 10 Sortie Cholet Basket	D 10 Journée sponsors (Foot)	M 10	V 10	L 10	M 10	S 10	M 10	J 10	D 10 Exposition photo associations	M 10
V 11	L 11	L 11	J 11	S 11	M 11	J 11	D 11	M 11	V 11 Loto (Club de l'Amitié)	L 11 Exposition photo associations	M 11
S 12	M 12	M 12	V 12 Loto (club de l'amitié)	D 12 Fête du Pain	M 12	V 12	L 12	J 12	S 12 Diner dansant (foot)	M 12	J 12
D 13	M 13	M 13	S 13	L 13	J 13	S 13	M 13	V 13	D 13	M 13	V 13
L 14	J 14	J 14	D 14	M 14 Repas Club de l'Amitié	V 14 AG Foot	D 14 Bateaux fleuris	M 14	S 14	L 14	J 14	S 14
M 15	V 15	V 15	L 15	M 15	S 15 Fête de l'Ecole Tournoi sixte	L 15	J 15	D 15	M 15	V 15	D 15
M 16	S 16 Théâtre Concours belote (Club Amitié)	S 16 Théâtre Concours belote (Club Amitié)	M 16	J 16	D 16	M 16	V 16	L 16	M 16	S 16 Exposition photo associations	L 16
J 17	D 17	D 17 Théâtre	M 17	V 17 Dégustation bières (Basket)	L 17	M 17	S 17	M 17	J 17	D 17 Exposition photo associations	M 17
V 18	L 18	L 18	J 18	S 18	M 18	J 18	D 18	M 18	V 18	L 18	M 18
S 19	M 19	M 19	V 19 Concours palets (Foot)	D 19	M 19	V 19	L 19	J 19	S 19	M 19	J 19
D 20	M 20	M 20	S 20 Baptême découverte (4x4)	L 20	J 20	S 20	M 20	V 20	D 20	M 20	V 20
L 21	J 21	J 21	D 21 Baptême découverte (4x4)	M 21	V 21	D 21	M 21	S 21	L 21	J 21	S 21
M 22	V 22	V 22 Théâtre	L 22	M 22	S 22	L 22	J 22	D 22	M 22	V 22	D 22
M 23	S 23 Salon pêche	S 23 Théâtre	M 23	J 23	D 23	M 23	V 23	L 23	M 23	S 23	L 23
J 24	D 24 Salon pêche	D 24 Théâtre	M 24	V 24	L 24	M 24	S 24	M 24	J 24	D 24	M 24
V 25 Concours belote (Foot)	L 25	L 25	J 25	S 25	M 25	J 25	D 25	M 25	V 25	L 25	M 25
S 26	M 26	M 26	V 26	D 26	M 26	V 26	L 26	J 26	S 26	M 26	J 26
D 27	M 27	M 27	S 27	L 27	J 27	S 27 Journée gala foot	M 27	V 27	D 27	M 27	V 27
L 28	J 28 AG (Comité des Fêtes)	J 28	D 28 Journée sponsors (Foot)	M 28	V 28	D 28	M 28	S 28	L 28	J 28	S 28
M 29		V 29	L 29	M 29	S 29 Assemblée	L 29	J 29	D 29	M 29	V 29	D 29
M 30		S 30	M 30	J 30	D 30	M 30	V 30	L 30	M 30	S 30	L 30
J 31		D 31		V 31 Tournoi foot vétérans		M 31	S 31		J 31		M 31

Les vacances scolaires, données à titre indicatif, sont sous réserve de modifications ou d'aménagements académiques. Calendrier non contractuel.

*Rendez-vous sur la place de la Mairie à 8h30

RESPONSABLES MATÉRIEL

Emmanuel JOSEPH	Stéphen TESSIER	Gaël GIRARDEAU	Geoffroy BARBARIT	Yann BOISDRON (Sono)
07.69.44.67.68	07.83.36.98.15	06.75.68.79.63	06.06.83.93.94	05.49.82.01.95

INFOS PRATIQUES

LE RECENSEMENT

Depuis la suspension du service national, le recensement est obligatoire et universel. Il concerne garçons et filles dès l'âge de 16 ans, et jusqu'à trois mois au-delà de la date anniversaire, à la mairie du domicile avec présentation d'une pièce d'identité nationale.

Dans le cadre de la modernisation de l'Etat, vous avez également la possibilité de faire cette démarche en ligne (e-recensement) sur le site www.service-public.fr/papiers-citoyenneté puis « Recensement > JDC et Service National ».

L'attestation de recensement délivrée par la mairie, (soit à la mairie, soit dans le coffre-fort via internet) est obligatoire pour permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté (JDC)

RETROUVER «MA JDC SUR MOBILE» EN UN CLIC SUR SMARTPHONE APPLE OU ANDROID (App Store ou Google Play)

Après avoir effectué la Journée défense et citoyenneté (JDC), en principe l'année suivant le recensement, soit aux environs de 17 ans ½, le jeune administré reçoit un certificat de participation à la JDC, obligatoire pour toutes inscriptions à examens et/ou concours soumis à l'autorité de l'état.

Cette démarche citoyenne permet l'inscription systématique sur les listes électorales dès l'âge de 18 ans.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT

Vous pouvez également consulter le site du Ministère de la Défense : www.defense.gouv.fr/jdc

Vous pouvez prendre contact auprès du CSN de Poitiers

csn-poitiers.jdc.fct@intradef.gouv.fr

Téléphone : 05.49.00.24.69

Courrier : Centre du Service National de Poitiers
Quartier Aboville - BP 90647
86023 POITIERS CEDEX



PORTAGE DE REPAS

CIAS agglo BOCAGE BRESSUIRAIS

Des repas variés et équilibrés à domicile

Le repas est considéré à juste titre comme l'un des actes essentiels de la vie quotidienne. Il peut néanmoins être source de difficultés pour les personnes âgées ou fragilisées.

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale (C.I.A.S.) peut vous aider à pallier les difficultés liées à l'organisation des repas, grâce à son service de portage de repas à domicile destiné aux personnes de plus de 65 ans et/ou aux personnes handicapées ou en incapacité momentanée en perte d'autonomie.

Des formules souples pour chaque besoin

Vous avez le choix entre deux menus. Vous pouvez ainsi opter pour un menu en fonction de vos goûts, vos intolérances alimentaires ou d'éventuelles pathologies.

Vous pouvez commander vos repas pour 3 jours minimum par semaine, du lundi au dimanche, vous apportant ainsi un peu de souplesse (jours fixes déterminés au moment de l'inscription).

Des tarifs accessibles et un crédit d'impôt possible

- À partir de 8.40 € le déjeuner,
- Possibilité formule midi et soir et formule déjeuner 2 personnes à la même adresse.

Vous pouvez bénéficier d'un crédit d'impôt de 3.80 € par livraison. Une attestation fiscale vous sera fournie.

Vous êtes intéressé par ce service ou souhaitez avoir plus d'informations ?

N'hésitez pas à vous renseigner auprès du C.I.A.S. de l'Agglomération au 05 49 81 75 75.



INFOS PRATIQUES

BALADE THERMOGRAPHIQUE À ST AMAND LE JEUDI 21 FEVRIER 2019

Une animation ludique et pédagogique

À la tombée de la nuit, l'Espace Info Energie de l'Agglomération du Bocage Bressuirais vous propose de participer à une balade thermographique, un moment ludique et très pédagogique, permettant de mettre en évidence les déperditions énergétiques des habitations, le jeudi 21 février 2019 à 18h30.

L'objectif ? Mettre en avant l'intérêt de bien isoler et d'étanchéifier son logement afin de réaliser des économies d'énergie.

Cette animation est proposée gratuitement et s'adresse à tous les publics. À l'aide d'une caméra thermique, le conseiller de l'Espace Info Energie fait découvrir aux habitants les logements sous un autre angle : celui des pertes d'énergie et des défauts d'isolation.

Une réunion de restitution est ensuite organisée dans une salle pour échanger sur la rénovation thermique des logements allant du simple geste à d'éventuels travaux, et présenter les aides financières existantes.

La démarche se veut pédagogique de façon à sensibiliser le grand public



aux déperditions d'énergie des habitations. Les participants pourront ainsi constater les points faibles et les points forts des logements anciens et plus récents : les différentes performances des vitrages, des menuiseries, des murs, des planchers, des ponts thermiques.

Le point de départ de la balade sera communiqué lors de l'inscription.

Infos pratiques

Départ à 18h30 - Durée : 1h30

Limité à 20 personnes par balade

Animation gratuite sur inscription auprès de Nathan JULIENNE, conseiller de l'Espace Info Energie, au 05 49 81 19 45 ou par courriel à info.energie@agglo2b.fr

HORAIRES BIBLIOTHÈQUE

À compter du 1er janvier 2019, la bibliothèque sera ouverte uniquement le SAMEDI MATIN de 10h à 12h.



TRANSPORT SOLIDAIRE

Le petit plus à St Amand Sur Sèvre

Vous avez un rendez-vous d'ordre médical ?
Vous avez des démarches administratives à faire ?
Vous souhaitez aller voir des amis, de la famille ?
Vous avez besoin de faire des achats ?

Mais
Vous n'avez pas ou plus de véhicule ?
Vous ne voulez plus conduire sur certaines distances ?
Vous ne voulez pas déranger votre famille, vos amis, vos voisins ?

Avez-vous pensé au TRANSPORT SOLIDAIRE

25 Bénéficiaires à ce jour
- Adhésion au CSC : 5€/an. I 8€/famille
- Coût du déplacement : 0,38€/km

Dans un rayon de 40 kms

Plus de renseignements
Mado Drapeau : 05 49 81 48 73
Gérard Joly : 06 84 48 15 11
Mairie : 05.49.81.67.09
Centre Socio Culturel :
6 Gde Rue, Mauléon
05.49.81.86.31
contact.mauleonais@csc79.org

TARIFS LOCATION DE SALLES

SALLE MONTFORT	
Sans chauffage	100 €
Avec chauffage	100 € + 3 €/jeton

(1 jeton = 1 heure de chauffage)

SALLE OMNISPORTS	
Vin d'honneur mariage (à l'intérieur ou à l'extérieur de la salle – hors location Libellule)	90 €

SALLE SOCIO-EDUCATIVE (cantine)	
Sans chauffage	100 €
Avec chauffage (15/10 au 15/05)	110 €
Cuisine	60 €

Caution de 200 € pour toutes ces salles. La caution sera restituée en partie ou en totalité, en fonction du nettoyage et de la remise en état des lieux utilisés



SALLE "LA LIBELLULE"	PARTICULIERS RESIDANT À ST AMAND	PARTICULIERS NE RESIDANT PAS À ST AMAND	ASSOCIATIONS DE ST AMAND (1 manifestation gratuite/an avec participation de 100 € pour le nettoyage)	ASSOCIATIONS HORS ST AMAND	ENTREPRISES
Salle + Espace traiteur	500 €	630 €	500 €	630 €	650 €
Salle seule	420 €	530 €	420 €	530 €	550 €
2e jour de location (même locataire que la veille)	150 €	190 €			
Soirée réveillon payante	835 €	1 035 €	730 €	1 035 €	1 050 €
Utilisation de la salle omnisport pour Vins d'honneur et Mariages (intérieur ou extérieur)	50 €	50 €			

Caution de 500 € exigée un mois avant la date retenue. La caution sera restituée en partie ou en totalité, en fonction du nettoyage et de la remise en état des lieux utilisés.

Des arrhes à hauteur de 20 % seront versées à la réservation au moyen d'un chèque libellé à l'ordre du Trésor Public.

Pour toutes les salles, en cas de détérioration, l'utilisateur devra payer les frais de réparations (remboursement auprès de la Collectivité ou directement auprès de l'entreprise). La caution sera conservée jusqu'à l'issue du litige.

INFOS PRATIQUES



SECRÉTARIAT DE MAIRIE

Tél. 05 49 81 67 09 - Fax 05 49 81 61 04

mairie.saint.amand.sur.sevre@wanadoo.fr

Secrétariat assuré par Patricia DURET et Sophie HERBERT

Ouverture :
Lundi de 14h à 17h,

Mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h30

Samedi de 9h à 12h,

Fermé le mercredi

saintamandsursevre.blogspot.com

CIMETIÈRE

TARIFS DES CONCESSIONS DU CIMETIÈRE ET DES TAXES FUNÉRAIRES

Taxe d'inhumation, d'exhumation de dispersion des cendres dans le jardin du souvenir : 30 €

Tarif des concessions :

- Concession cinquantenaire : 70 € le m²
- Concession trentenaire : 45 € le m²
- Concession 15 ans : 20 € le m²

Superficie de 2m² pour un adulte, 1m² pour un enfant.

- Espace cinéraire (cavurne) : 200 € -15 ans
  350 € - 30 ans

ÉTAT CIVIL 2018

MARIAGES

BOUCHONNEAU Maxime et CHAILLOU Clémence	24 février
DELHOMMEAU Cyril et ROUSSEAU Sandrine	2 juin
ALLOUCHE Nabil et BRÉMAND Valérie	21 juillet
BOISSINOT Aurélien et PASQUIER Vanessa	4 août
DELARIARTE ENAL Sherwin Louie et DUBIN Hélène	18 août

DÉCÈS

GABORIT épouse HERAULT Marie de Mauléon (inhumation)	1 janvier
BACLE Louis	25 janvier
GABARD Henri	30 mars
TESSIER Gérard	11 septembre
LE MOINE Michel des Ponts de Cé (inhumation)	11 octobre
GABARD veuve MERCERON Héléna	12 octobre
BOURREAU épouse BONNENFANT Marie Thérèse	16 octobre
GOUBIOUD Henri	31 octobre

Mariages Hors Commune

BARNY Stèeve et MARCHAL Holly
Mariés à Presles (Val-D'oise)

BODIN Jérémy et THOUMOUX Marion
Mariés à la Meilleraie-Tillay (Vendée)

NAISSANCES

BOURY Emma	9 mars
GUETTE Julia	1 mai
PALLARD Léonie	22 juin
GRENOUILLEAU Lenny	19 octobre
GOURIO Titouan	20 octobre
BROSSARD Silas	25 octobre
MORIZOT Léa	30 octobre
SEILLER Andréa	12 novembre
GABARD Faustine	14 novembre
BROSSEAU Eléa	21 novembre
DIMIER de la BRUNETIÈRE Priscille	3 décembre
SIMONNEAU Lyna	12 décembre

LES 10 ANS DE LA LIBELLULE





































SAINT AMAND SUR SÈVRE
BULLETIN MUNICIPAL N°29 – JANVIER 2019

Bulletin municipal imprimé avec des encres végétales sur papier recyclé. Création et impression : L'Impression Créative - 05 49 65 14 40 - Labellisé
Crédits photo : Mairie de Saint Amand Sur Sèvre, Fotolia et AMC